



Organe de l'association libérale de Thônex, rédacteur responsable : Patrick A. Gautier cp 244 1226 Thônex

Le mot de la présidente

Chères lectrices, chers lecteurs,

Voilà une année que les citoyens de notre commune ont élu nos nouveaux conseillers administratifs et municipaux. Nous, libéraux, avons obtenu un siège de plus et avons une équipe un peu différente de celle de la législature précédente. Nous avons une nouvelle conseillère administrative, Isabel Rochat, et avons intégré trois nouveaux conseillers municipaux. Après un certain temps d'adaptation, je vous présente notre équipe en place ainsi que les commissions dont ils font partie. Vous trouverez également nos adresses e-mail permettant de nous contacter si vous avez une préoccupation concernant un dicastère bien précis.

Cette année s'est écoulée dans le calme et nous avons de grands travaux en perspective: la reconstruction de l'école Marcelly, celle de la Mairie ainsi que l'avenir des Communaux d'Ambilly.

Ces grands projets représentent beaucoup de travail pour nos élus ainsi que pour les membres de notre association. Nous manquons cependant encore singulièrement de personnes dynamiques, motivées et intéressées par le développement de notre jeune ville de Thônex. Nous espérons que tous ceux qui partagent nos préoccupations se joindront à notre cause et nous feront part de leur soutien et de leurs idées. La construction de Thônex passe par une

discussion concertée entre ses habitants. Nous avons, contrairement à ce que d'autres pensent, des possibilités pour contrer certains diktats cantonaux, mais pour cela nous avons besoin d'aide.

En ce qui me concerne, je prends congé en ma qualité de présidente et remets le flambeau à mon successeur, Anne-Marie Jaquet.



Evelyne Despland

De quoi je me mêle ?

Si M. Martin Ebner quitte Zurich pour payer moins d'impôts dans le canton de Schwytz, mais qu'après sa chute, il est blanchi par «ses» banques, des milliards perdus, qu'est-ce que cela peut bien faire au peuple ? Nous ne sommes pas tous en or.

Si la langue française passe au troisième rang dans les classes de Zurich mais est

maintenue comme deuxième langue en Argovie, il est possible que certaines familles déménagent pour suivre l'enseignement qui leur convient. Si en plus le père perd son emploi et qu'il est obligé de changer de ville ou de canton, que devient notre société ? Soit elle se tait et «marche», soit elle prend des coups. Ou encore, cela engendre la création d'écoles privées. Le désordre

autour de nous, même si cela veut s'appeler progrès, déstabilise tout. Le prix de toute liberté coûte cher, surtout si le réveil est dur après coup.

Lili Sommerhalder

LIBERAL

Gouverner, c'est prévoir !

En 1996, le plan localisé de quartier dit des "Verchères" a été adopté par le Grand Conseil. Que constate-t-on aujourd'hui ?

logements mais de 2500 au moins. A ce jour, qu'est-il prévu pour absorber le flux engendré par ces milliers de nouveaux habitants ?

Les élus boudant le salon de l'auto ou ceux qui décrivent cette dernière, sans oublier leurs cousins, n'avaient, semble-t-il, pas prévu



Spectacle quotidien sur l'avenue de Thônex dès 17h.

Que non seulement la densité prévue n'a pas été respectée, augmentant ainsi le nombre d'habitants, mais que rien n'avait été prévu pour absorber les quelque 500 véhicules de cette zone. En sont la preuve, les bouchons quotidiens de l'avenue de Thônex qui ne sont apparus que depuis l'occupation des nouveaux immeubles.

Selon les dires de M. L. Moutinot, président du DAEL (Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement), l'urbanisation des Communaux Ambilly pourrait débuter en 2006 ! Ce délai de 3 ans sera-t-il suffisant pour ne pas répéter les erreurs du passé ? Il ne s'agit plus cette fois de 500

Rien, et les milieux dits "progressistes" rejettent encore et toujours l'idée même d'une traversée de la rade.

Enfin, en prévoyant la création de nouvelles zones d'activités sur notre commune, l'Etat tout puissant favoriserait la réduction du trafic routier. En effet, selon le recensement effectué en 2000, le 81.3 % des actifs résidents à Thônex travaille hors de la commune, contre 54.3 % en 1970. Cette augmentation des "navetteurs" sortant représente quelque 2000 véhicules par jour qui vont polluer en majeure partie la ville de Genève (un trajet aller et un retour).

que bloquer emplois, accès et liberté augmenterait la pollution et le mal-être. C'est grave. Et s'ils l'avaient prévu, ce serait encore plus grave.

Les communes n'ayant qu'un droit consultatif, les libéraux de Thônex, aidés par ceux du Grand Conseil, ne manqueront pas de répéter à chaque occasion que tout développement doit être concerté, équilibré et rassembleur. Il vaut mieux prévenir que guérir.

Patrick A. Gautier

Quelles sont les activités de la commission Ecole et Jeunesse?

J'ai repris la présidence de cette commission pour les quatre années de législature. Nous nous occupons des institutions suivantes: Les écoles, les restaurants scolaires, le Centre de loisirs et la petite enfance.

En ce qui concerne les écoles, la commune n'a aucun droit de regard sur l'enseignement. Nous sommes uniquement en charge des bâtiments, de la sécurité et des bonnes relations entre le corps enseignant, l'inspectrice et les autorités communales. Pour faciliter le contact entre nous, j'ai décidé d'organiser une visite dans chaque école pour mieux comprendre les spécificités et les difficultés de chacune. J'ajoute que la démolition-reconstruction de l'école Marcelly-Tronchet sera le grand chantier de cette législature. Nous tiendrons compte de l'avis des personnes et associations concernées pour le meilleur déroulement de ce chantier.

Les restaurants scolaires sont, quant à eux, gérés par une association subventionnée par la commune avec laquelle nous collaborons. Depuis une année, les restaurants scolaires sont entrés dans le programme de la "Fourchette verte". Cela assure un équilibre alimentaire et une meilleure qualité des repas.

Après une année de fonctionnement, le comité de restructuration du Centre de loisirs s'est élargi, lors de l'assemblée générale du 31 mars 2004. Les projets sont nombreux: l'amélioration des activités pour les enfants et adolescents et la création d'un groupe "préadolescents". Nous souhaitons également entrer en relation avec les associations de la commune pour créer une dynamique et des échanges entre elles. Ceci est un projet de longue haleine mais l'équipe renouvelée est enthousiaste.

Finalement, la petite enfance est gérée en partie par la fondation pour la jeunesse qui est en charge de la crèche EVE de Chapelly, dirigée par Mme Duc, accueillant cinquante enfants et du jardin d'enfants les Bout'Choux fonctionnant en demi journées et accueillant 15 enfants matins et après-midis. La commission est très attentive à leur bon fonctionnement et la commune subventionne très largement ces deux institutions. Nous espérons qu'une deuxième crèche verra bientôt le jour avec la reconstruction de l'école de Marcelly-Tronchet.

Anne-Marie Jaquet

Une nouvelle école à Marcelly-Tronchet ?

Démolir le groupe scolaire de Marcelly-Tronchet pour reconstruire au même endroit une nouvelle école, voilà une idée qui semble incongrue. C'est vrai que les premières réflexions réfutaient toute idée de démolition tant les bâtiments construits au fil des années semblaient de prime jeunesse ; 40 ans au plus, c'est l'adolescence d'un édifice. Mais il y a le paraître et l'être. Et c'est bien de l'être qu'il s'agit. Une radiographie complète de l'école par un mandataire spécialisé a fait ressortir un nombre considérable de dysfonctionnements du bâtiment. On relèvera à titre d'exemples, les isolations thermiques et phoniques (murs, fenêtres, toitures), les circulations internes et externes parsemées d'escaliers (accès impossibles aux handicapés), entrer-sortir-entrer pour accéder aux diverses fonctions de l'école, dépose des enfants chaotique, situation

inadaptée du logement du concierge, classes en demi-niveau enterré. Bref, tant d'éléments à améliorer ou transformer provoquant un coût exorbitant.

Toutefois, afin de s'assurer d'un choix presque établi, le Conseil municipal a mis en place un concours d'architecture laissant libre choix aux concurrents de conserver tout ou partie de l'école et de proposer un projet tenant compte de toutes les contraintes liées à un fonctionnement répondant aux critères de l'enseignement d'aujourd'hui dans un espace urbain. Jusqu'au 2ème tour du concours d'architecture, les projets retenus se répartissaient de manière égale entre la conservation partielle ou la reconstruction totale de l'école Marcelly-Tronchet. Néanmoins, fort fut de constater que les solutions proposées dans le main-

tien, même partiel, du groupe scolaire, étaient « boiteuses » et ne répondaient que partiellement aux attentes de la commune. La demi-mesure ne pouvant satisfaire l'avenir, l'option d'une reconstruction totale a définitivement retenu tous les suffrages. D'un groupe scolaire complet de 16 classes, viendra s'y joindre l'école de musique, une crèche et un jardin d'enfants, le tout implanté dans un grand parc dont la population en fera sa jouissance.

Ainsi, le paysage urbain recomposé, la piscine, la nouvelle école, la salle des fêtes avec son parc et la place de Graveson, redéfiniront un nouveau centre attractif dont Thônex a besoin.

Olivier Favre

Un bon usage des clignoteurs !

Pour que la circulation sur les voies publiques puisse se faire d'une manière ordonnée, il a fallu édicter un certain nombre de règles. Une de ces règles impose aux participants au trafic d'indiquer leurs changements de direction. Au temps des véhicules hippomobiles et des premières voitures automobiles, on se servait de ses bras comme indicateur de direction. Ensuite, on a équipé les «autos» de flèches à fonctionnement électrique et en plus pourvues d'un éclairage. Depuis une cinquantaine d'années, les flèches ont été remplacées par des lampes clignotantes appelées plus com-

munément «clignoteurs». Tout cela, c'est de l'histoire. Aujourd'hui, malheureusement, beaucoup de conducteurs ont oublié qu'ils ont des clignoteurs à leur voiture ou ils s'en servent très mal.

Lorsque je change de direction, je dois avertir suffisamment tôt les autres usagers de la route de mon intention. Il est inutile d'actionner le clignoteur au moment où je prends déjà mon virage à droite ou à gauche car c'est trop tard pour être utile à mon poursuivant. Quand je suis dans un giratoire, je n'ai pas besoin de mettre le clignoteur à

gauche car je ne change pas de direction. Par contre, pour sortir du giratoire je dois impérativement mettre mon clignoteur à droite car je change de direction.

Ce n'est pas uniquement pour respecter la loi que nous devons tous nous astreindre à ce petit travail en conduisant, mais aussi pour rendre la circulation plus fluide et plus agréable pour tous.

Jacqueline et Jean-Pierre Uehlinger

Le respect à retrouver...

En rentrant d'Uni III un mercredi en transport public, j'aborde deux jeunes filles qui fumaient, apparemment sans plaisir, juste pour faire comme les autres, car elles ne faisaient qu'allumer et éteindre leur cigarette. «Vous ne faites pas honneur à vos parents, vous passez pour des mal élevées en éteignant vos cigarettes contre le siège d'en face ; vous venez de griller le plastique d'une chaise et la personne suivante s'assiéra sur vos cendres». Rallumage de cigarettes : «Mais c'est un tram fumeur !». Eh bien, si c'est ça la façon dont vous traitez les biens des TPG et indirectement de la collectivité...

Juste avant cet incident, elles hurlaient à cause d'un labrador qui se couchait près de sa patronne. L'une d'elles le caressait de deux doigts sur la tête, plutôt dérangeant pour le chien.

«Apprenez plutôt à caresser ce chien, de pleine main et de pleine peau, vous éprouverez un autre plaisir qu'en fumant».

Nous étions finalement entrées en conversation tout de même, la ligne du tram étant longue. Elles savaient que j'avais une peti-

te fille du même âge qui luttait aussi contre la fumée mais qui ne fumait au moins pas dans sa chambre. Elles étaient belles et appétissantes et nous nous sommes quittées en nous saluant poliment et avec le sourire. Tout est bien qui finit bien.

Uni III m'a mise en appétit pour passer des vacances à Ténériffe avec une conférence sur son Histoire et Géographie. Merci de ce divertissement.

Lili Sommerhalder



ANNE-MARIE JAQUET
Couture sur mesure
& retouches

1, avenue Tronchet
1226 Thônex
Tél 022 349 93 33

SHIA STUDIO HOUSE ACACIAS

LOCATION DE STUDIOS MEUBLÉS
PRIX À LA SEMAINE OU AU MOIS

4, route des Acacias
1227 Genève

Tél. 022/343 24 44
Fax 022/343 10 21

BORV
AGENCE IMMOBILIÈRE

rue de Candolle 28 CP 5341 1211 Genève 11
Tél 022 708 12 12 Fax 022 328 03 43



LIBERAL

Engagez-vous !

Chers amis libéraux, chers lecteurs,

Lorsque vous lirez ces lignes, cela fera un an déjà que la nouvelle équipe libérale aura été mise en place.

Un an, c'est peu et beaucoup. Le renouvellement d'un conseil municipal, c'est une aventure qui commence, un peu comme un mariage, on connaît le partenaire mais pas toujours la route. Il nous faut apprendre à nous cotoyer d'un groupe à l'autre au fil des commissions, à nous respecter les uns les autres à travers nos interventions, et par dessus-tout à faire en sorte que notre engagement – loin d'être un fardeau – devienne le fondement de nos idées et de nos actes. Notre société aujourd'hui est à la recherche de toute forme d'engagement, qu'il soit civique, familial, politique ou social.

Notre rôle de conseiller municipal ou administratif est avant tout de mettre en valeur des idées certes, mais au niveau communal, il s'agit avant tout de s'engager pour son village, sa commune, sa ville.

Pourquoi le fait de «faire de la politique» est-il aussi dévalorisé de nos jours ?

Vaste question à laquelle il serait ambitieux de tenter d'y répondre en quelques lignes. Il est cependant utile de rappeler à l'heure ou notre commune s'apprête à être la scène de vastes débats qu'il est toujours plus facile de s'opposer à un projet et à fédérer des citoyens prompts à signer des pétitions «contre», que de réunir ce même groupe autour d'un programme politique valorisant ce même objectif.

Le message que j'aimerais transmettre est le suivant :

Engagez-vous à faire de la politique un acte responsable ! Rejoignez-nous dans notre volonté de voir notre/votre commune se démarquer dans un seul projet fédérateur autour du développement maîtrisé et coordonné de ce futur projet des Communaux d'Ambilly, qui loin de nous faire baisser les bras, doit au contraire rassembler à travers un vrai programme de développement harmonieux de notre commune pour nos enfants.

Quelle que soit votre sensibilité, faites-vous connaître, réagissez, fâchez-vous, interpellez-nous, bref, faites de la politique !



Isabel Rochat



N'hésitez plus, rejoignez-nous !

Nom:..... Prénom:.....

Adresse:.....

Téléphone privé:..... Téléphone mobile:.....

E-mail:.....

N'hésitez plus et rejoignez-nous en renvoyant ce bulletin à l'adresse suivante:

Anne-Marie Jaquet, 31 ch. des Deux-Communes, 1226 Thônex ou jaquet-couture@bluewin.ch



EUGÈNE BAUD^{SA}

UNIQUEMENT A CHÊNE-BOURG
CONSEILS / SERVICES / PRIX / LIVRAISONS
CANTON GRATUITES / PARKING
PLACE DE LA GARE 1225 CHÊNE-BOURG
TEL.022 348 66 22 www.eugene-baud.ch



CARAN D'ACHE

Swiss Made®

Les élus Libéraux de votre commune!



Isabel Rochat

Conseillère administrative en charge de des commissions suivantes:
Ecoles & Jeunesse, Urbanisme & Agenda 21 et Finances et membre de la fondation en faveur de la jeunesse

rochatis@bluewin.ch



Evelyne Despland

Vice-présidente de la commission Transports & Circulation et membre des commissions suivantes:
Ecoles & Jeuneses et Travaux & Bâtiments. Membre de la fondation en faveur de la jeunesse

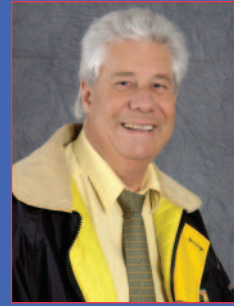
edespland@hotmail.com



Olivier Favre

Président de la commission des Travaux et Bâtiments et membre des commissions suivantes:
Transports & Bâtiments, Culture & loisirs et Finances. Membre de la fondation pour le logement de la commune de Thônex et du Comité de coordination de la culture des Trois-Chêne

ol.favre@bluewin.ch



Michel Frossard

Membre des commissions suivantes:
Sociales, Transports & Circulation, Sports & Sécurité et de Environnement

m.frossard@bluewin.ch



Patrick A. Gautier

Membre des commissions suivantes:
Travaux & Bâtiments, Urbanisme & Agenda 21 et Finances. Membre de la fondation pour le logement de la commune de Thônex

p.a.gautier@bluewin.ch



Jean-Pierre Ehinger

Vice-président de la commission sociale et membre des commissions suivantes:
Sport & Sécurité, Urbanisme et Agenda 21 et Ecoles et Jeunesse. Délégué au centre de loisirs

ipe@sagefi.ch



Anne-Marie Jaquet

Présidente de l'association libérale de Thônex. Présidente de la commission Ecoles & Jeunesse et membre des commissions suivantes: Culture & loisirs, Environnement et Sociale. Déléguée au journal le Chênois

jaquet-couture@bluewin.ch



Pascal Uehlinger

Président de la commission Urbanisme & Agenda 21 et membre des commissions suivantes:
Sports & Sécurité, Culture & loisirs et Finances. Membre du conseil intercommunal du centre sportif de sous-moulin

pascal.uehlinger@thonex.ch